

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE

SEANCE DU JEUDI 08 DECEMBRE 2022

Membres du Conseil Municipal :

en exercice: 11

présents : 11

votants : 11

Date de convocation : 02 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTHO Laurent, Maire.

Présents : BERTHO Laurent. JAGLIN Jean-Pierre. JÉGOU Yann. LE DUAULT Patrick. BARAZER Sylvie. JAGLIN Cyrille. LAGRENEZ Renaud. MACÉ Marie-France. ROBINEAU Lucie. JARNOUEN de VILLARTAY Sabine. LE GOFF Françoise.

Absent : (Néant)

Mr JAGLIN Jean-Pierre a été nommé secrétaire.

2022 / 12 / 09

Objet : Tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente, à compter du 1^{er} janvier 2023. Il fixe les nouveaux tarifs ainsi :

<u>Tarifs de location de la Salle Polyvalente</u>	<u>Commune</u>	<u>Hors commune</u>
Pour les Associations	gratuit	200 €
Location d'une journée par un particulier	110 €	200 €
Location de deux journées par un particulier	130 €	240 €
Réunion	60 €	100 €
Vin d'honneur	60 €	90 € + 15 euros pour les verres
Forfait chauffage	60 €	60 €
Forfait entretien si ménage non fait	40 € / Heure	40 € / Heure

A chaque location de la salle par un particulier, une caution d'un montant de 400 euros sera exigée.

Tarifs de location de la vaisselle

La vaisselle sera louée 30 euros le lot de 50 couverts et 6 euros par dizaine de couverts supplémentaire.

Tarifs appliqués pour la vaisselle cassée

- 3 € par verre cassé
- 4 € par grande assiette cassée
- 3,50 € par petite assiette cassée
- 3,50 € par tasse cassée

Tarifs appliqués pour la vaisselle manquante

Après une location de la salle Polyvalente, lorsque de la vaisselle sera manquante, cette vaisselle sera facturée au locataire à la valeur d'achat.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publication ou notification
le 23 DEC. 2022

Le Maire, Laurent



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Laurent BERTHO

